TÉLÉSCOPAGE À LA GARE DE AMMAL (BOUMERDÈS)

«Toutes les mesures seront prises pour la sécurité des voyageurs», selon le ministre

«Toutes les mesures doivent être prises pour garantir la sécurité des voyageurs avant sa réouverture». Telle a été la déclaration faite, hier, par le ministre des Transports, Mohamed Maghloui, lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de la SNTF, sur l'accident ferroviaire survenu jeudi dernier.

Pour le ministre, des questionnements «graves» entourent le télescopage survenu le week-end dernier d'un train de marchandises avec une locomotive à hauteur de la gare d'Ammal (Boumerdès). Un accident qui a fait quatre blessés légers et un porté disparu parmi les conducteurs des deux locomotives. «Il y a des choses qui fâchent. Un train déraille parce que la voie est dégradée et que la SNTF n'a pas les moyens de les réparer, cela se comprend. Mais qu'aujourd'hui des cheminots qui ont 50 ans d'expérience, téléscopent un train transportant du carburant contre une voiture ! Il y a de quoi se poser des questions», s'est exclamé le ministre des Transports lors de cette cérémonie.

La remise en circulation n'est pas pour bientôt. Le ministre a expliqué que plusieurs étapes doivent être respectées pour que cette voie soit réouverte. Au fait, sur les 18 wagons constituant le train de marchandises entré en collision avec la locomotive, une dizaine contenait du fuel (450 m³) qui ont provoqué 12 explosions suite au choc causé par l'accident. Ainsi, selon le ministre, il s'agit d'attendre le refroidissement de la ferraille pour son retrait du tunnel. Puis, les experts vérifieront la roche avant de refaire la voie pour sa réouverture à la circulation. «Nous voulons assurer de la fiabilité totale pour sa réouverture», a encore souligné le ministre.

Interrogé sur les causes de cet accident, Maghlaoui dira : «Je pense qu'il y a eu une erreur humaine qu'il faudra déterminer. La commission d'enquête interministérielle installée à cet effet s'en charge». Pour lui, il y aurait eu une «erreur d'aiguillage» quelque part, «Il s'agira de savoir pourquoi ?» a noté le ministre. Les sanctions tomberont au moment voulu, a encore estimé Maghlaoui.

M. O.

Installation du nouveau DG de la SNTF

Le désormais ex-directeur général de la société nationale des transports ferroviaires, Abdelhamid Lalaïmia a passé, hier, au siège de cette entreprise, le relais à Mourad Benameur. Ce dernier devra assurer la gestion des chemins de fer. Maghlaoui, à cette occasion, a appelé les cadres de cette entreprise à se recentrer sur leur métier de base qui est transporteur. «Rechercher la clientèle, assurer le transport et assurer un bon service», tels sont les mots d'ordre dans ce contexte.

Lors de cette cérémonie d'installation du nouveau directeur général, le ministre des Transports a adressé un message aux travailleurs. Il a assuré que l'amélioration des conditions de vie des cheminots fait partie des objectifs de la nouvelle politique amorcée dans cette Epic. Il a lancé un appel en direction des travailleurs pour un dialogue sérieux, responsable et sincère.

M. O.

UNE BANQUE ET UNE POSTE ATTAQUÉES À TIZI-OUZOU

Bilan : un policier assassiné

Les attaques terroristes en Kabylie se suivent mais ne se ressemblent pas. La dernière en date, survenue dans la nuit de samedi, vers 23h30, a de quoi laisser sans voix tant elle est différente de celles qui ont eu lieu depuis trois ans maintenant.

Des attaques qui lorsqu'elles ne ciblent pas les différents corps des services de sécurité visent de manière privilégiée les institutions financières et bancaires dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Selon plusieurs sources locales, le groupe ayant investi, dans la nuit de samedi, Tizi-Rached, à une vingtaine de kilomètres à peine à l'est de Tizi-Ouzou, était impressionnant et par son nombre et par l'arsenal dont il disposait. Impressionnant, mais personne parmi ces sources locales n'a pu déterminer avec exactitude combien ils étaient, sauf qu'ils ont surgi de partout, par petits groupes. Selon d'autres sources, toujours sur place, ils étaient une dizaine de terroristes, dont certains s'étaient déguisés en policiers et aussi lourdement armés. Dans les deux versions, les assaillants agissaient à visage découvert, ce qui ne fait aucun doute sur le «type» des malfrats. Apparemment, si l'on doit se fier à la dernière version, ils s'étaient signalés quelques dizaines de minutes plus tôt à Aït-Aggouacha, à une dizaine de kilomètres plus au sud, en érigeant un faux barrage pour délester deux citoyens de leurs véhicules respectifs. De là, ils ont pris la direction de Tizi-Rached où ils se sont d'abord attaqués à l'agence locale de la Banque de l'agriculture.

Ils s'y sont introduits en défonçant la porte d'entrée de la toute nouvelle agence à l'aide d'un premier engin explosif, apparemment de fabrication artisanale. C'est, selon un témoignage, tout juste avant cette première explosion qu'un policier, Y. Arab, alerté par le bruit induit par cet inhabituel mouvement, est sorti d'un immeuble tout proche. Il sera accueilli par une rafale d'armes automatiques qui le tua sur le coup. La victime est originaire de Bouzeguène et père de trois enfants. De la succursale de la BADR, les terroristes sont sortis bredouilles puisque l'agence n'est pas encore fonctionnelle, donc pas de trace du moindre billet. De là, ils se rendirent au tout proche bureau de poste où ils ont opéré en faisant exploser l'entrée principale pour ensuite vider le coffre-fort de son contenu dont on n'a pas voulu divulguer la somme avec exactitude. Une incursion qui a duré une vingtaine de minutes, selon les deux versions. Elle prit fin avec l'arrivée des éléments de l'armée qui ont eu un violent accrochage avec les terroristes à l'une des sorties de Tizi-Rached.

Selon un observateur de la scène sécuritaire en Kabylie, il n'est pas à exclure que le siège de Tizi-Rached, samedi, a été commis par ce groupe terroriste accroché par les services de sécurité, 24 heures plus tôt, dans les environs d'Aït-Yahia, à une trentaine de kilomètres plus au sud, dans la daïra de Aïn-El-Hammam, où ils rackettaient les usagers du chemin de wilaya reliant Tizi-Ouzou et Mekla.

Azedine Maktour

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Bensalah presse Bouteflika de préciser son option

Pour le président du Conseil de la nation, la question de la révision de la Constitution est incontournable. Seul détail qu'il semble pressé de régler, c'est la manière dont interviendra le changement.

Nawel Imès - Alger (Le Soir) - Abdelkader Bensalah a profité, hier, de l'ouverture de la session de printemps pour demander expressément à Bouteflika de dire si la révision se fera par voie référendaire ou parlementaire pour «plus de visibilité». Le chef de l'Etat, appelé pour l'occasion «la partie habilitée», est ainsi sommé de préciser si les changements qu'il compte introduire nécessiteront un référendum se suffiront de la formalité du passage par l'APN. C'est dans le souci d'«enrichir le débat» que le président du Conseil de la nation a tenu à préciser ce qu'il pensait de la révision de la loi fondamentale, considérant cela comme inévitable puisque, dit-il, «les changements sont attendus par la plus grande majorité de la société qui aspire à plus de cohérence et de stabilité».

A ceux qui crient au scandale et qui s'opposent au projet présidentiel, le président de la Chambre haute répond que la «logique» et l'«objectivité» devraient balayer d'un revers de la main leurs inquiétudes. «Ceux qui citent des pays qui n'ont pas révisé leur Constitution depuis des siècles n'ont pas toujours raison. Est-ce que ces pays cités en exemple ont fait de leur texte fondamental un texte sacré impossible à réviser. C'est faux ! A chaque fois que cela s'est imposé, ils ont apporté des modifications. Si ça se passe comme ça ailleurs, pourquoi pas chez nous ? Pourquoi devrions-nous être une exception ?», estime Bensalah qui n'ajoute que «la Constitution de 1996 a été élaborée dans des conditions connues de tous. La situation a bien changé depuis et la révision s'impose aujourd'hui comme un processus naturel. C'est une chose normale, je ne vois pas où est le problème».

Le président du Conseil de la nation n'a fait, hier, que confirmer ce qu'il avait avancé à l'occasion de la clôture de la session d'automne, lorsque mettant devant le fait accompli son parti, il s'était empressé de se positionner en faveur de la révision de la Constitution qui ouvre la voie à Bouteflika pour briguer un troisième mandat.

N. I.

BAISSE DE LA TVA SUR LES HUILES VÉGÉTALES

Belkhadem dit non...

Interpellé en marge de l'ouverture de la session de printemps de l'APN, le Chef du gouvernement s'est dit farouchement opposé à la suppression de la TVA sur les huiles végétales qui atteignent des seuils jamais égalés. «Il n'est pas question de supprimer la TVA. Nous pensons qu'il faut revoir la structure des prix. Notre objectif premier est d'encourager la production et surtout l'industrie», estime-t-il. Belkhadem pense, en effet, que d'autres solutions pourraient être envisageables. «La question de la hausse des prix et de l'inflation n'est pas propre à l'Algérie. Beaucoup de pays voisins et européens connaissent la même situation. Cela est dû à la hausse des prix sur le marché international. Nous attendons que soit ficelé tout un dossier relatif aux prix des huiles végétales et des légumes secs avant de prendre une décision. Pour l'heure, nous n'en avons pris aucune.»

N. I.

... et souhaite la révision de la Constitution pendant la session de printemps

Le Chef du gouvernement semble persuadé que la révision de la Constitution n'empruntera pas la voie référendaire mais plutôt celle du Parlement. Interrogé sur la période que choisira Bouteflika pour présenter la nouvelle mouture de la Constitution, Belkhadem a déclaré souhaiter que cela se fasse avant la fin de la session de printemps de l'APN. «Nous souhaitons que cela se fasse au cours de cette session qui j'espère sera caractérisée par un saut qualitatif dans la concrétisation des réformes que nous nous attelons à mettre en œuvre», s'est-il contenté de dire.

N. I.

Ziari évite de parler de la Constitution

Le président de l'APN a soigneusement évité d'évoquer la question de la révision de la Constitution.

Ziari a, en effet, prononcé un discours durant lequel il s'est contenté d'évoquer le calendrier de son institution. Il dira à ce sujet que plusieurs projets de loi organique de la loi de finances seront présentés lors de cette session. Il s'agit notamment de la loi sur le règlement budgétaire réclamé depuis plusieurs années par les députés.

N. I.

Le gouvernement dénonce l'«ingérence» américaine

Le Chef du gouvernement et le ministre des Affaires étrangères ont dénoncé, hier, les rencontres organisées par l'ambassadeur des Etats-Unis avec certaines personnalités.

«Nous n'acceptons pas les ingérences», a affirmé Abdelaziz Belkhadem au Conseil de la nation. Le chef de l'exécutif a conseillé aux personnalités politiques et du monde associatif d'éviter les chancelleries étrangères. «Nous demandons aux partis, aux organisations nationales et celles de la société civile d'exprimer leurs positions sans avoir recours aux ambassades étrangères.» «Il existe des règles ainsi que des pratiques en vigueur sur le plan international, et donc en Algérie, qui doivent être respectées», notera pour sa part Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

T. H.

Medelci : «L'Algérie ne reconnaîtra pas encore le Kosovo»

Interrogé, hier, sur la réaction de l'Algérie suite à l'annonce de l'indépendance du Kosovo, le ministre des Affaires étrangères a affirmé qu'une reconnaissance de ce pays n'était pas encore envisageable. «Nous ne pouvons pas encore reconnaître le Kosovo en tant qu'Etat indépendant. Il existe des lois internationales et elles doivent être respectées. Nous suivons la situation de très près», a indiqué Mourad Medelci. Le ministre tiendra à préciser que cette reconnaissance ne peut avoir lieu actuellement «bien que l'Algérie éprouve de la sympathie envers tous les pays musulmans».

T. H.